

# Contrat **U**rbain de Cohésion **S**ociale



Angers  
Trélazé  
et d'Agglomération

2009-2010

## SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>3</b>
LE CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE : UNE AMBITION COMMUNE POUR UN PROJET DE DEVELOPPEMENT SOCIAL ET URBAIN .....	3
5 THEMATIQUES, 14 OBJECTIFS, 2 ORIENTATIONS.....	5
LE RAPPORT D'ACTIVITE.....	6
<b>MISE EN OEUVRE .....</b>	<b>7</b>
L'APPEL A PROJET EN 2010 .....	7
<b>LA DEMARCHE DE PROJET .....</b>	<b>9</b>
AIDE POUR DEPOSER ET FAIRE VIVRE UN PROJET DANS LE CADRE DU CUCS D'ANGERS TRELAZE ET D'AGGLOMERATION .....	10
<b>ORGANISATION .....</b>	<b>12</b>
INSTANCES .....	12
<i>Comité de pilotage</i> .....	12
<i>Comité technique</i> .....	13
<i>Instances thématiques</i> .....	13
LA MISE EN ŒUVRE POUR LES PARTENAIRES :.....	13
<i>L'Etat</i> .....	13
<i>Les délégués des préfets</i> .....	14
<i>La ville d'Angers</i> .....	14
<i>La ville de Trélazé</i> .....	15
<b>THEMATIQUES.....</b>	<b>17</b>
ELEMENTS GENERAUX COMMUNS A L'ENSEMBLE DES THEMATIQUES .....	18
LES TERRITOIRES D'INTERVENTION .....	19
PLAGE DE FINANCEMENTS CUCS ET DU NOMBRE DE PROJETS PAT THEMATIQUE ET OBJECTIF .....	21
<b>REUSSITE ET CONTINUITE EDUCATIVES.....</b>	<b>22</b>
<b>EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.....</b>	<b>25</b>
<b>PREVENTION DE LA DELINQUANCE ET TRANQUILITE PUBLIQUE.....</b>	<b>27</b>
<b>SANTE.....</b>	<b>29</b>
<b>HABITAT ET CADRE DE VIE .....</b>	<b>31</b>
<b>TERRITOIRES.....</b>	<b>35</b>
LES PROJETS REALISES SUR LE TERRITOIRE D'ANGERS LOIRE METROPOLE .....	36
LES PROJETS REALISES SUR LE TERRITOIRE DE TRELAZE .....	37
LES PROJETS REALISES SUR LE TERRITOIRE D'ANGERS.....	39
ANGERS .....	39
DETAILS PAR QUARTIER.....	40
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>47</b>
<b>ANNUAIRE DES PERSONNES RESSOURCES .....</b>	<b>48</b>

# Introduction

---

## ***Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale : Une ambition commune pour un projet de développement social et urbain***

Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale vise à la réduction des inégalités et à l'égalité des chances pour les publics en situation de fragilité et de discrimination et concerne les territoires prioritaires des villes d'Angers et de Trélazé.

Lors de la signature du contrat le 19 mars 2007, les partenaires<sup>1</sup> se sont accordés sur l'importance d'une démarche d'évaluation qui vise à développer :

- La connaissance partagée du contexte local du contrat urbain de cohésion sociale ;
- L'évaluation des politiques publiques mobilisées au titre du CUCS : mesure des effets, des impacts des actions et de la cohérence des dispositifs concernés ;

---

<sup>1</sup> Etat, communauté d'agglomération Angers Loire Métropole, Ville d'Angers, CCAS de Trélazé, CAF de l'Anjou, Conseil Général (non signataire avenant 2011-2014), Caisse des dépôts et consignation, Angers Habitat, Soclova, Logi Ouest, Val de Loire, Toit angevin

La démarche d'observation / évaluation a pour objectif principal **d'aider les élus et les décideurs dans leurs décisions d'adaptation ou de réorientation de leur action au regard des situations observées et des résultats obtenus.**

C'est dans ce cadre que s'inscrit ce **rapport d'activités.**

Ce bilan annuel reprend les éléments du contrat cadre et permet de montrer les réalisations, les principaux éléments de bilans des actions réalisées par les porteurs de projets et de rendre compte des moyens financiers, techniques et humains mobilisés.

L'Etat a tout d'abord décidé de prolonger d'une année supplémentaire - jusqu'au 31 décembre 2010 - les CUCS conclus en 2007.

Puis, par circulaire en date du 1<sup>er</sup> juillet 2010, les Contrats Urbains de Cohésion Sociale ont été prorogés afin de donner le temps de préciser les conditions de la révision des zones urbaines sensibles et de se caler sur les mandats municipaux.

Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale est reconduit jusqu'au 31 décembre 2014, avec quelques modifications cependant.

Le Conseil Général n'a pas souhaité signer l'avenant du CUCS de 2011- 2014. Cependant celui-ci a décidé d'affirmer une politique départementale de la ville en partenariat avec les villes d'Angers et de Trélazé, en dehors d'un nouvel engagement contractuel CUCS d'Angers-Trélazé et agglomération.

Cette politique départementale de la ville s'organise autour de quatre principes :

- Recentrer les financements sur 2 axes liés aux compétences départementales : la Parentalité et la Jeunesse
- Laisser une marge à l'innovation sociale
- Limiter l'intervention aux actions menées uniquement sur les villes ayant des quartiers prioritaires (Angers, Cholet, Saumur et Trélazé)
- Assurer une évaluation individuelle des actions financées sur la base d'indicateurs en lien avec les villes

Les modalités de financements départementaux sont simplifiées avec :

- un taux unique de 75% du coût prévisionnel des actions et une aide plafonnée à 15 000 € par action
- des engagements financiers maintenus comprenant :
  - o une enveloppe prévisionnelle par CUCS,
  - o une dotation fongible de 50 000 € pour l'innovation sociale et l'expérimentation

L'appel à projets permanent est remplacé par un appel à projets unique à 3 fenêtres. Les dossiers de demande de subvention étaient attendus du **1er octobre au 10 décembre 2010 inclus**. Les dossiers ont été validés lors du comité de pilotage du 25 mars.

Deux autres comités de pilotage auront lieu plus tard dans l'année (Juin et Septembre 2011).

L'avenant du CUCS conserve la logique du guichet unique, véritable porte d'entrée dans le dispositif.

- Assuré par le secrétariat de la MCS d'Angers : ([cucs@ville.angers.fr](mailto:cucs@ville.angers.fr))
- et le CCAS de Trélazé : ([ccas@mairie-trelaze.fr](mailto:ccas@mairie-trelaze.fr))

Ce guichet unique constitue:

- **Le point unique de dépôt des dossiers**
- **Un lieu d'aide et d'accompagnement des porteurs de projet** : Les chefs de projet de la ville d'Angers et les chargés de missions du CCAS de Trélazé constituent des interlocuteurs privilégiés capables de les accompagner dans leurs formalités. Ils peuvent ainsi être conseillés et accompagnés lors de leur demande de subvention.
- **Le centre de gestion des dossiers** : le guichet unique assure l'interface entre les porteurs de projets et les différentes institutions partenaires. Il permet l'échange des documents et la diffusion des pièces des dossiers entre les interlocuteurs concernés.

## **5 Thématiques, 14 Objectifs, 2 Orientations**

La logique du CUCS est de croiser une entrée territoriale (les quartiers prioritaires) avec des entrées thématiques (objectifs recherchés par l'ensemble des signataires de la convention cadre).

La **citoyenneté et la participation des habitants** ainsi que la **lutte contre les discriminations** sont considérées comme transversales et à ce titre, utilisées comme critère de sélection des projets.

### **Les objectifs thématiques :**

#### **1- Réussite et continuité éducatives**

**L'accès à la culture et à la pratique sportive** pour permettre la fréquentation durable des structures spécialisées par les habitants des territoires prioritaires.

**La continuité éducative pour renforcer la réussite scolaire** et développer un travail coopératif entre l'école, les parents et les opérateurs.

**Le soutien aux parents** pour les conforter dans leur rôle éducatif : en s'assurant que les plus fragiles bénéficient prioritairement des actions des politiques publiques et en renforçant la formation des acteurs éducatifs sur les situations de cumul de difficultés.

#### **2- Emploi et développement économique**

**L'accès à l'emploi** en levant les freins à l'embauche. A titre d'exemple, postes d'insertion pour les femmes, acquisition des savoirs de base...

**Une meilleure connaissance réciproque** des acteurs (entreprises, intermédiaires

de l'emploi, intervenants sociaux, acteurs de proximité...).

#### **3- Prévention de la Délinquance et Tranquillité publique**

**La prévention de la récidive** à travers la création de stages de citoyenneté pour mineurs et majeurs.

**La tranquillité publique au quotidien** en renforçant prioritairement la médiation dans les situations de conflits localisés.

**La prévention des conduites à risques** (et plus spécifiquement la consommation excessive d'alcool) à travailler nécessairement en lien avec les acteurs de la thématique santé.

#### **4- Santé**

La mise en œuvre d'un **projet territorial de santé publique** à travers :

- Une **meilleure connaissance** des situations de santé, des ressources et des besoins locaux,
- Le **renforcement des compétences et de l'animation** des acteurs du territoire,
- L'**accès aux soins et à la prévention** des publics vulnérables.

#### **5- Habitat et cadre de vie**

Le **renforcement des liens entre les projets urbain et social.**

La **relance de la Gestion Urbaine de Proximité.**

L'**amélioration de la qualité de vie** au quotidien des habitants des territoires prioritaires avec une attention particulière aux initiatives des habitants.

## ***Le rapport d'activité***

L'expérience du contrat de ville a mis en évidence le manque d'outils et de temps d'échange partagés autour du bilan annuel des réalisations menées au titre de ce dispositif. C'est pourquoi les signataires du CUCS ont souhaité dès 2007 renforcer leur approche tant en matière d'évaluation qu'en matière d'observation afin de s'assurer, pendant toute la durée du contrat et à son échéance, de la pertinence de leur action commune. Le présent rapport est un des outils de cette nouvelle démarche.

C'est un bilan annuel des réalisations qui permet de rendre compte des moyens financiers, techniques et humains mobilisés. Ce document s'appuie sur :

- le bilan des actions menées dans le cadre du CUCS pour chacune des thématiques. Il reprend ainsi les principaux éléments des bilans des actions, réalisés par les porteurs de projets et s'enrichit des analyses et préconisations des instances thématiques.
- l'analyse des projets conduits pour chacun des territoires prioritaires. Elle s'appuie sur les rencontres "portraits de quartier" mises en place par les villes avec l'AURA
- Le temps d'analyse partagée du 24 juin 2011 qui constitue une rencontre annuelle entre institutions et acteurs ayant déposés des projets dans le cadre du CUCS.
- Une démarche d'évaluation qui fût formalisée par l'intervention du cabinet SETEC en 2010.

## MISE EN OEUVRE

---

### *L'appel à projet en 2010*

L'appel à projets est une démarche qui invite les opérateurs à proposer des projets qui s'inscrivent dans le cadre d'objectifs définis afin de répondre au mieux aux besoins observés et exprimés sur les territoires d'intervention.

Cet appel vise à guider et à soutenir les projets qui répondent aux objectifs du CUCS. La prolongation du CUCS en 2010 ne remet pas en cause cet appel à projet qui reste le cadre de référence pour les acteurs.

#### **Qui peut répondre à l'appel à projets ?**

Les associations, les collectivités et plus généralement les organismes à but non lucratif ou à gestion désintéressée.

#### **Comment lire l'appel à projets ?**

L'appel à projets unique du CUCS se compose de deux éléments : un dossier et des fiches mobiles.

- le dossier expose les modalités pratiques de mise en oeuvre et précise les thématiques constituant l'armature des projets attendus
- les fiches mobiles complètent ces éléments sous la forme d'appels à projets spécifiques ou de fiches d'information.

Les porteurs de projets doivent présenter des projets :

- qui répondent aux appels à projets spécifiques
- qui s'inscrivent dans les thématiques et les orientations du contrat, complétées éventuellement par des fiches d'information.

Le projet doit :

- répondre aux thématiques et orientations du CUCS ;
- se construire à partir d'une réflexion sur les besoins locaux en complémentarité des réponses existantes sur le territoire d'intervention ;
- se travailler avec le chef de projet/chargé de mission du territoire concerné ;
- s'appuyer sur les instances locales, les collectifs de personnes (utilisateurs, bénévoles, professionnels) qui sont associés, voire à l'initiative de la définition, de la production et de l'évaluation du projet ;
- s'inscrire dans une durée, les dates de début et de fin du projet devant être indiquées.

Sont privilégiées les actions à caractère innovant ou expérimental.

Est exclu de l'appel à projet le financement :

- du fonctionnement régulier des opérateurs ;
- des difficultés financières passagères ou chroniques ;
- des projets ayant déjà démarré.

#### **Comment répondre à l'appel à projets ?**

Les opérateurs transmettent **par messagerie électronique** un dossier CERFA de demande de subvention :

- soit à la ville d'Angers  
[cucs@ville.angers.fr](mailto:cucs@ville.angers.fr)
- soit au CCAS de Trélazé  
[ccas@mairie-trelaze.fr](mailto:ccas@mairie-trelaze.fr)

qui sont **les points d'entrée unique** sur leur territoire.

Les deux communes se chargent ensuite de transmettre le dossier aux autres partenaires signataires.

Les projets, qui s'inscrivent dans une échelle territoriale plus large qu'une seule commune, peuvent être adressés indifféremment à l'une ou l'autre des communes.

Un accusé de réception précise les modalités administratives nécessaires à l'instruction des dossiers et indique, soit que la demande est recevable à l'instruction et fera l'objet ultérieurement d'une décision positive ou négative, soit que le dossier est irrecevable à l'instruction

**Attention** : un nouveau formulaire CERFA n° 12156\*03 est entré en vigueur le 17 juin 2010. Il est accessible à l'adresse :

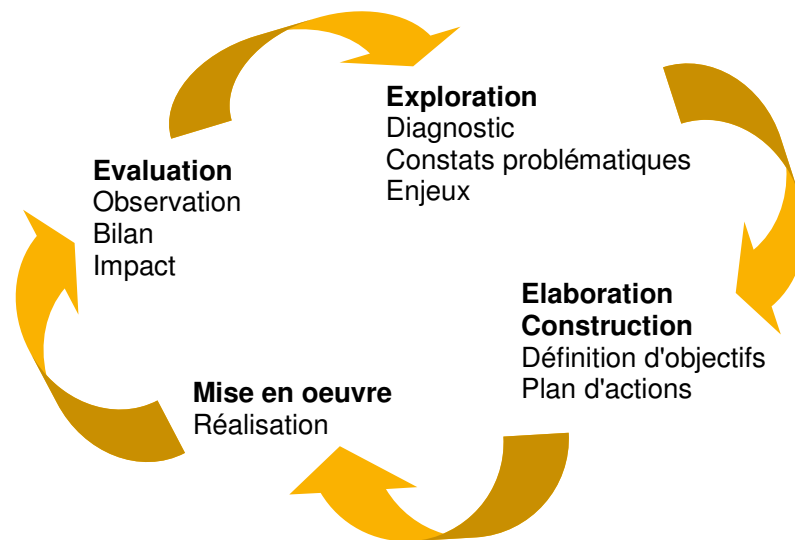
<http://vosdroits.service-public.fr/associations/R1271.xhtml>

ou par demande adressée à l'une des adresses ci-dessus.

## LA DEMARCHE DE PROJET

---

La démarche de projet prônée par les partenaires se décline à tous les niveaux d'intervention et s'inscrit dans la durée du contrat. Le schéma ci-contre présente les différentes étapes de cette démarche.



Les projets initiés dans le cadre de ce contrat doivent résulter d'un croisement entre orientations prioritaires et dynamiques territoriales.

Cette démarche est vérifiée lors de la réception et de l'instruction des projets. Pas toujours outillées pour mettre en place une démarche de projet formalisée et complète (les associations sont en effet souvent gérées par des bénévoles ou des salariés non formés au montage de projet), les associations ont été amenées, du fait du cadrage plus précis du CUCS par rapport au Contrat de Ville, à s'interroger sur la pertinence de leurs

projets par rapport aux besoins du public, aux outils à élaborer pour valoriser leurs actions (communication, évaluation), et aux moyens à développer pour faire évoluer des actions récurrentes. La formalisation de cette démarche nécessite cependant un accompagnement important de la part des professionnels des institutions signataires.

Un document<sup>2</sup> a été réalisé pour aider au mieux les opérateurs à s'inscrire dans cette démarche :

<sup>2</sup> Il vous est présenté à la page suivante

## ***Aide pour déposer et faire vivre un projet dans le cadre du CUCS d'Angers Trélazé et d'Agglomération***

Mon projet s'inscrit dans la (les) thématiques :

- > **Je travaille avec le chef de projet /chargé de mission du territoire**
- > **Je peux demander à bénéficier de formations afin de m'aider dans l'élaboration de mon projet**

La démarche projet se décline en 4 phases :

### **1<sup>er</sup> – Exploration : CONNAITRE POUR AGIR**

- A quels besoins et/ou demandes répond mon projet au regard de la connaissance et de l'analyse que j'ai du contexte et de l'environnement dans lequel il va se mettre en œuvre ?
- Ces besoins sont-ils déjà satisfaits, entièrement, partiellement ou pas du tout ?
- Avec quels acteurs puis-je travailler pour approfondir et partager l'analyse des besoins et ma connaissance du territoire ?

- > **J'utilise le tableau de bord des quartiers**
- > **Je m'appuie sur les instances locales et les collectifs de personnes**

### **2<sup>ème</sup> – Elaboration : CONSTRUIRE POUR AGIR**

1. Que veux-je atteindre comme résultats à travers ce projet ? (amélioration, nouveautés, changements visés)
2. Quelles sont les conditions pour que le projet réussisse ?
3. Quels sont les objectifs de mon projet, ce que je souhaite faire ?
4. A qui s'adresse-t-il ? Public(s) concerné(s)
5. Je définis :
  - Les actions que je dois mettre en œuvre
  - La méthode employée
  - La durée du projet
  - Les Moyens (humains, matériels, financiers) requis pour garantir sa réalisation
  - Les subventions sollicitées (que vont-elles financées ?)
  - Le suivi et l'évaluation du projet

- > **J'identifie, je construis et développe les partenariats**
- > **Je valorise et mobilise les public(s) et plus particulièrement ceux en situation de fragilité et de discrimination dans la construction du projet**
- > **J'identifie les indicateurs pertinents pour évaluer mon projet**
- > **Je fournis un budget prévisionnel sur chaque année d'exercice si mon projet se déroule sur plusieurs années**

**3<sup>ème</sup> - Mise en œuvre : AGIR**

Je communique sur mon projet

**4<sup>ème</sup> – Evaluation : RECADRER, AMELIORER, ORIENTER**

- ✓ J'organise son suivi régulier pour s'assurer qu'il répond bien aux objectifs fixés
  1. Comment se déroule l'action ?
  2. Quelle est l'implication des partenaires ?
  3. Mes objectifs sont-ils atteints ? ...
- ✓ Je recadre mon projet si besoin
- ✓ Je rends compte de mon action auprès des partenaires
- ✓ Lors du bilan final j'évalue l'impact de l'action, son efficacité au regard des résultats attendus

- > **Je peux bénéficier d'une formation sur l'évaluation**
- > **Je réalise un bilan de mon projet en fin de chaque année civile**
- > **Je participe aux rencontres annuelles des porteurs de projets**

## ORGANISATION

---

### INSTANCES

#### Comité de pilotage

##### Composition :

Chaque institution signataire désigne son représentant.

Selon les sujets traités à l'ordre du jour, peuvent être invitées les personnes qualifiées afin de rendre compte de leurs travaux, et/ou apporter un éclairage spécifique.

##### Principales décisions prises en 2010 :

-Prolongation de **l'auto-réhabilitation accompagnée des logements** qui a pour objet de faire avec, de faire ensemble dans une notion de participation. Cette action facilite le lien social, l'accroche, permet de travailler la médiation, sachant que le public bénéficiaire est souvent composé de familles monoparentales. Cette mission vise donc plus largement le logement indigne, dégradé.

Il devra être fait un travail de mise en cohérence des diagnostics locaux, des

actions menées sur le territoire, ce qui conduira à travailler le lien avec les opérateurs déjà impliqués. Un comité de suivi sera à mettre en place.

-Prolongation de l'action « 20 heures chrono ». Celle-ci permet d'offrir, à travers une expérience de travail une alternative valorisante permettant aux jeunes de rompre avec l'oisiveté. Elle amène les jeunes à une mise en situation de travail dans le cadre d'une activité de production réelle

On constate que de nombreux participants à l'action sont en situation de précarité. En effet, sur 87 jeunes entrés dans l'action, 19 ont été repérés en situation précaire. Sur ces 19 jeunes, 10 ont été à un moment donné accueilli en CHRS soit 1/8<sup>ème</sup> du public accueilli.

Le point négatif de cette action est la durée d'attente, trop longue, pour entrer dans l'action (2 à 3 mois) ce qui conduit un demandeur sur deux à ne pas en bénéficier.

---

## Comité technique

**Egalement appelé « groupe de travail partenarial », c'est le lieu d'animation, de coordination, de suivi et d'évaluation technique du Contrat Urbain de Cohésion Sociale.**

Composition :

Les représentants des deux villes, d'Angers Loire Métropole, de l'Etat, du Conseil Général et de la Caf d'Anjou.

Principales décisions prises :

Lieu d'instruction financière des projets, il donne un avis sur les actions proposées par les associations et propose au comité de pilotage les montants de subvention. Il prépare les modalités d'instruction des projets. Il définit le cadre de l'évaluation et ses indicateurs. Il participe au pilotage des actions considérées comme structurantes.

---

## Instances thématiques

Ces instances s'appuient essentiellement sur des commissions déjà existantes.

Composition :

Les membres sont désignés par chaque institution. Les instances thématiques CUCS sont co-pilotées par un représentant des collectivités territoriales et par l'Etat ; introduisant par là même, le partenariat souhaité dans le CUCS.

Principales décisions prises :

Ces rencontres sont des temps de partage d'informations, d'échanges autour des projets, et des lieux de réflexions et de propositions

---

### ***La mise en œuvre pour les partenaires :***

L'enjeu commun à tous les signataires du CUCS est de garantir la cohérence des différentes politiques publiques participant à la cohésion sociale. Il s'agit ainsi d'une mobilisation prioritaire sur les enjeux définis dans ce cadre, des crédits de droit commun des signataires.

### L'Etat

La mise en place du CUCS a engendré une réflexion au niveau du Préfet qui a souhaité construire une instance de concertation pour chaque CUCS entre services de l'Etat. Ce groupe de travail, la mission inter-service de l'Etat locale du CUCS réunit le bureau de la Préfecture en charge de la gestion financière du CUCS et de son animation (Bureau de la Solidarité, de l'Insertion et de la Politique de la Ville) et les correspondants de ce dispositif au sein de chaque service de l'Etat. Ce groupe interministériel par

définition, réfléchit aux incidences de la menée du CUCS au sein du fonctionnement de chaque service d'Etat.

### **Les délégués des préfets**

Mis en place en mars 2009, ils sont à distinguer des délégués de l'État. En effet, ils sont chargés de coordonner l'action de l'Etat sur le terrain, correspondants de proximité des élus, des chefs de projet et des associations œuvrant sur les quartiers...

Le délégué du préfet a principalement pour mission :

- d'animer au quotidien l'ensemble de la politique de la ville de l'État, par le suivi précis des actions engagées au titre de la dynamique Espoir banlieues
- de coordonner, pour l'État, le suivi et la programmation annuelle des CUCS (Contrats urbains de cohésion sociale) : définition des objectifs annuels, etc.
- de mettre en place tout système de suivi, d'évaluation ou de veille sociale sur le quartier (participation aux points d'étapes des projets ANRU - Agence nationale pour la rénovation urbaine -)
- d'être l'interlocuteur de l'ensemble des acteurs présents sur le quartier, afin d'améliorer la connaissance des difficultés rencontrées et de soumettre des propositions d'évolution au préfet.

### **La ville d'Angers**

Lors du passage du contrat de ville au contrat urbain de cohésion sociale, la Ville d'Angers a effectué un travail interne important en transférant 600 000 € des subventions allouées au titre du Contrat de ville, dont la reprise de 117 296 € versées par l'Etat FIV, de la mission

contrat de ville vers les différentes directions en charge des politiques publiques de droit commun (vie associative, action sociale, éducation, culture, sport, santé, prévention de la délinquance, ...). Cette démarche visait à faire passer dans le droit commun des actions reconnues comme structurantes à l'issue d'une phase expérimentale portée par la politique de la ville. Ce transfert a été gratifiant pour les opérateurs concernés qui ont perçu la pérennisation de leurs actions comme une reconnaissance de leur mobilisation et des efforts réalisés.

De plus, ce choix politique délibéré opéré par la Ville a permis de libérer une partie de l'enveloppe des fonds d'Etat labellisés « politique de la ville », enveloppe qui était largement absorbée chaque année dans la reconduction des projets. Ainsi la ville a contribué à redonner tout leur sens aux crédits d'Etat en les rendant partiellement disponibles à nouveau pour de l'expérimentation et de l'innovation.

La mise en place du CUCS, ainsi que le développement de la politique municipale territorialisée ont été l'occasion :

- d'envisager en interne d'autres fonctionnements : équipe élargie, référent par service ...
- de créer de nouvelles modalités d'instruction interne des projets.

Il s'agit ainsi d'une nouvelle organisation croisant public, thématique, et territoire :

#### La mission cohésion sociale :

C'est une entrée unique des projets déposés dans le cadre de l'appel à projets unique. Elle représente également un appui méthodologique et un soutien financier aux projets qui s'inscrivent dans les orientations du CUCS. Elle est mobilisée sur la coordination d'une équipe de chefs de projet et sur l'animation d'une équipe projet composée des référents territoriaux et des services thématiques. La mission est en relation permanente avec l'élu à la politique de la ville et avec les autres référents CUCS des institutions signataires.

privilegiés auprès des autres partenaires, et de la Mission Cohésion Sociale.

#### Les pôles territoriaux municipaux :

Favorisant l'accès aux services publics de proximité pour les habitants, assurant une veille permanente des espaces collectifs, en lien étroit avec les interventions municipales (à travers la mise en réseau des agents, et la constitution d'équipe locale municipale) et partenariales à l'échelle du territoire, ils sont les interlocuteurs des associations, et à ce titre référents des associations bénéficiant d'agrément ou prestation locale CAF. Ils sont garants du projet de territoire qui est pour la Ville, une priorité d'intervention dans le cadre de son projet d'administration rénovée et de participation des angevins à la vie municipale. Enfin, ils sont responsables, en prenant appui sur les chefs de projet, de la mise en place, de l'animation et du suivi des projets développés dans le cadre du CUCS, ainsi que de leur cohérence et complémentarité.

#### Les services thématiques :

Ces services sont responsables et garants de leur politique sectorielle. Ils assurent le pilotage et le suivi des associations relevant de leurs champs d'intervention. Accompagnant, et/ou contribuant aux projets relevant de leurs compétences, ils instruisent au préalable le projet au regard des critères de la politique sectorielle (droit commun) avant de l'instruire dans le cadre des critères du CUCS. Ce sont les interlocuteurs privilégiés des porteurs de projets inter quartiers, ou intercommunaux relevant de leur secteur. Ils mobilisent les professionnels de terrain et sont impliqués dans la mise en œuvre du CUCS, chaque service définit un axe de travail et/ou projet qu'ils souhaitent mener prioritairement dans ce cadre. Les référents des services peuvent être également animateurs d'un dispositif (VVV, REAAP, CLAS ...) et à ce titre ils reçoivent les projets qui y émergent et en assurent le suivi technique. Ils travaillent en collaboration étroite avec la personne ressource chargée de l'observation et de l'évaluation. Ils sont les référents

#### **La ville de Trélazé**

Le passage du Contrat de Ville au Contrat Urbain de Cohésion Sociale s'est caractérisé, à Trélazé, par une mise à plat des objectifs d'intervention priorisés au niveau local et une redéfinition des relations entre porteurs de projet et municipalité.

Une démarche d'accompagnement renforcé, impulsée par les élus et mise en œuvre par l'équipe Développement Social du CCAS, a permis de conforter les actions répondant directement aux problématiques du territoire, de redéfinir les objectifs de celles inscrites depuis longtemps dans les dispositifs de Politique de la Ville, voire d'accompagner la sortie de ces dispositifs pour les actions ne répondant plus aux orientations prioritaires.

L'importance de cet accompagnement dépend à la fois des enjeux qui se posent à chaque association dans son repositionnement vis à vis des dispositifs de la Politique de la Ville, et de ses moyens / capacité à élaborer de nouveaux projets répondant aux besoins des publics et des territoires ciblés.

Il dépend aussi de la capacité de l'association à se conformer aux objectifs de la politique de la ville, à formaliser ses projets et à définir le budget nécessaire. Les associations les plus récentes et petites sont invitées, dans un premier temps, à déposer un projet dans le cadre du Fonds de Participation des Habitants pour se familiariser avec les procédures de dépôt de demande de subvention, de rendu-compte, etc. avant de s'inscrire dans la démarche, plus exigeante du CUCS.

L'accompagnement se fait essentiellement sur les aspects méthodologiques et financiers, le choix de la pédagogie revenant à l'association en fonction de sa

philosophie (enjeu de l'accompagnement dans le cadre du CUCS : accompagner chaque association en fonction de son objectif associatif premier, en évitant que le choix de s'inscrire dans la politique de la ville aboutisse à un « reniement » de cet objectif associatif) ; la question des partenariats et de l'inscription de l'action dans l'offre locale d'animations est aussi régulièrement évoquée.

La Ville de Trélazé a fait le choix de ne pas créer des instances spécifiques au CUCS, mais de s'appuyer sur les instances existantes comme lieux de réflexion et de définition d'actions pertinentes et partenariales. La démarche individualisée engagée avec chaque association s'accompagne ainsi de la mobilisation des instances locales existantes comme lieux de réflexion et de définition d'actions pertinentes et partenariales :

- les instances du Programme de Réussite Educative
- le Collectif Santé
- la Commission Insertion-Emploi
- la Commission petite enfance
- la Commission actions éducatives périscolaires dans les écoles
- le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
- la Commission Animation

## Thématiques

---

- Réussite et continuité éducatives
- Emploi et développement économique
- Prévention de la délinquance et tranquillité publique
- Santé
- Habitat et cadre de vie

Pour la prise en compte de l'ensemble des besoins des quartiers prioritaires, des thématiques ont été priorisées. Cependant, lorsque les besoins et/ou les projets le nécessitent et afin d'éviter le morcellement, ce cloisonnement doit être dépassé. En effet, à titre d'exemple, la thématique santé invite à se rapprocher de la thématique prévention de la délinquance et tranquillité publique sur la question notamment des addictions.

La lutte contre les discriminations et la citoyenneté sont par définition des orientations transversales qui doivent être prises en compte dans les thématiques identifiées.

Vous sont présentées les thématiques du contrat cadre en :

- Identifiant les faits marquants
- Le rappel des objectifs s'y afférant
- Puis la répartition des financements des partenaires qui s'y rattachent

## Éléments généraux communs à l'ensemble des thématiques

### CUCS

Le CUCS se compose de 5 thématiques prioritaires et totalise 2 646 523 € de soutien des partenaires signataires du CUCS aux actions répondant aux objectifs du CUCS.

Réussite et Continuité Educative	Emploi et Développement Economique	Prévention de la Délinquance et Tranquillité Publique	Santé	Habitat et Cadre de Vie
<ul style="list-style-type: none"> <li>81 projets</li> <li>56 porteurs de projets</li> <li>932 270 € de financement partenaires du CUCS</li> <li>projets permettant un accès à la culture, favorisant les relations parents-enfants...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>19 projets</li> <li>14 porteurs de projets</li> <li>537 407 € de financement partenaires du CUCS</li> <li>projets liés à la mobilité, aux savoirs de base, à la revalorisation de l'identité...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>10 projets</li> <li>10 porteurs de projets</li> <li>427 143€ de financement partenaires du CUCS</li> <li>projets liés à la prévention de la récidive, la tranquillité publique...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>11 projets</li> <li>10 porteurs de projets</li> <li>431 737 € de financement partenaires du CUCS</li> <li>projets liés au mieux être des personnes, à la promotion et à la prévention de la santé...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>28 projets</li> <li>21 porteurs de projets</li> <li>317 966 € de financement partenaires du CUCS</li> <li>projets liés à des temps festifs, à la qualité de vie, à la dynamique de quartiers...</li> </ul>

- Le tableau ci-dessus montre la disparité qui existe entre les cinq thématiques identifiées : le nombre d'actions est très inégal entre les thématiques. Deux thématiques concentrent à elles seules 73% des projets : « la réussite et continuité éducatives » et « l'habitat et cadre de vie »..
- Cependant, la répartition des financements des partenaires ne suit pas automatiquement le nombre de projets. La Prévention de la Délinquance et Tranquillité Publique, bien qu'étant la thématique concentrant le moins de projets, bénéficie de 16% des financements des partenaires signataires du CUCS. Les projets qui sont réalisés dans ce cadre couvrent en effet une plus grande échelle (ils sont souvent réalisés sur le territoire d'Angers Loire Métropole).

## Les territoires d'intervention

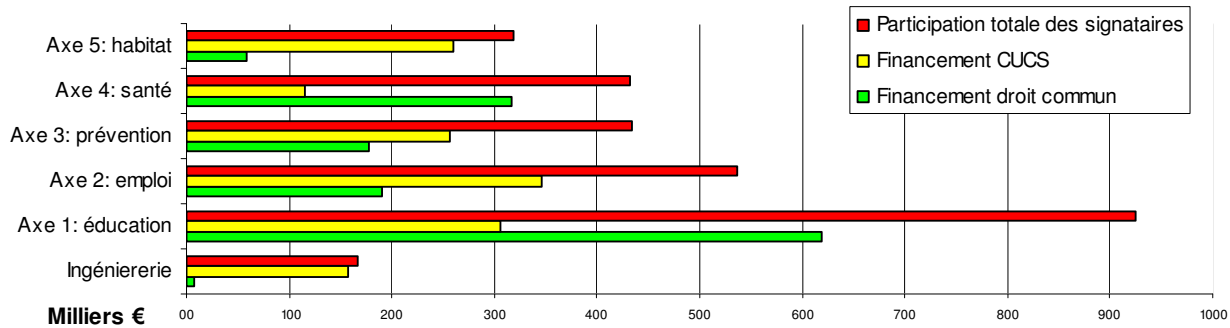
### CUCS

Le CUCS soutient des actions se déroulant sur les quartiers prioritaires ou accueillant un public majoritairement originaire de ces territoires.

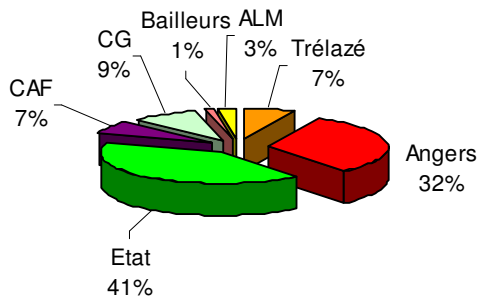
Angers		Trélazé		Angers Loire Métropole	
2009	2010	2009	2010	2009	2010
131 projets 52 porteurs de projets 842 077 € de financements des partenaires du CUCS	102 projets 46 porteurs de projets 1.511 419 € de financements des partenaires du CUCS	27 projets 18 porteurs de projets 464 338 € de financements des partenaires du CUCS	30 projets 18 porteurs de projets 518 268 € de financements des partenaires du CUCS	23 projets 15 porteurs de projets 1 000 560€ de financements des partenaires du CUCS	17 projets 13 porteurs de projets 616 836 € de financements des partenaires du CUCS
↙ Dont 916 011 € de financements CUCS spécifiques	↙ Dont 663 834 € de financements CUCS spécifiques	↙ Dont 318 774 € de financements CUCS spécifiques	↙ Dont 329 005 € de financements CUCS spécifiques	↙ Dont 339 449€ de financements CUCS spécifiques	↙ Dont 228 018€ de financements CUCS spécifiques
Répartition des projets par thématique :	Répartition des projets par thématique :	Répartition des projets par thématique :	Répartition des projets par thématique :	Répartition des projets par thématique :	Répartition des projets par thématique :
Education > 62 Emploi > 6 Prévention > 3 Santé > 7 Habitat > 53	Education > 63 Emploi > 9 Prévention > 2 Santé > 5 Habitat > 23	Education > 17 Emploi > 2 Prévention > 2 Santé > 1 Habitat > 5	Education > 17 Emploi > 3 Prévention > 3 Santé > 2 Habitat > 5	Education > 6 Emploi > 6 Prévention > 5 Santé > 6	Education > 1 Emploi > 7 Prévention > 5 Santé > 4

## Les financements des partenaires CUCS

### Répartition des financements : totaux, CUCS et droit commun



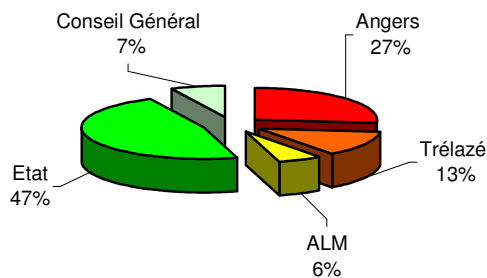
### Répartition de la participation des signataires 2010



Pour mémoire, la part de participation du CUCS en 2009 était de :

- Angers : 469 959 €
- Trélazé : 225 464 €
- ALM : 95 016 €
- Etat : 669 415 €
- Conseil Général : 231 649 €

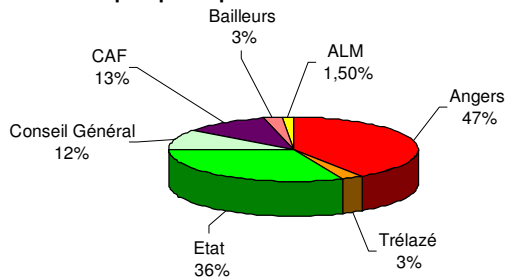
### Part de la participation CUCS 2010



Pour mémoire, la part de participation en droit commun en 2009 était de :

- Angers : 541 052 €
- Trélazé : 39 170 €
- ALM : 83 000 €
- Etat : 619 995 €
- Conseil Général : 106 610 €
- CAF : 144 358 €
- Bailleurs : 190 611 €

### part participation droit commun 2010



Pour mémoire, la part de participation en droit commun en 2009 était de :

- Angers : 541 052 €
- Trélazé : 39 170 €
- ALM : 83 000 €
- Etat : 619 995 €
- Conseil Général : 106 610 €
- CAF : 144 358 €
- Bailleurs : 190 611 €

**Répartition des financements CUCS et du nombre de projets par thématique et objectif**

Th1 Réussite et continuité éducative	- L'accès à la culture et à la pratique sportive - La continuité éducative pour la réussite scolaire - Le soutien aux parents	306 134 €	81	Obj. 1 : 38 Obj. 2 : 26 Obj. 3 : 17	173 887 € 83 918 € 35 829 €
Th 2 Emploi et développement économique	- L'accès à l'emploi - La meilleure connaissance réciproque des acteurs	346 537 €	19	Obj. 1 : 19 Obj. 2 : 0	346 537 € -----
Th 3 Prévention de la délinquance et tranquillité publique	- La prévention de la récidive - La tranquillité publique au quotidien - La prévention des conduites à risques	427 143 €	10	Obj. 1 : 6 Obj. 2 : 3 Obj. 3 : 1	66 384 € 360 159 € 600 €
Th 4 : Santé	- Une meilleure connaissance des situations de santé, des ressources et des besoins locaux - Le renforcement des compétences et de l'animation - L'accès aux soins et à la prévention	114 555 €	11	Obj. 1 : 2 Obj. 2 : 1 Obj. 3 : 8	47 660 € 7000 € 59 895 €
Th 5 Habitat et cadre de vie	- Le renforcement des liens entre les projets urbain et social - LA relance de la Gestion urbaine de Proximité - L'amélioration de la qualité de vie	285 796 €	28	Obj. 1 : 7 Obj. 2 : 0 Obj. 3 : 21	88 450 € ----- 197 346 €

**PLAGE DE FINANCEMENTS CUCS ET DU NOMBRE DE PROJETS PAT THEMATIQUE ET OBJECTIF**

	Nbre de projets	Montants	Financements CUCS				Budget du projet			
			0 € (Hors CUCS)	< 4 k€	4 k€<>20k€	> 20 k€	n.r.	< 6k€	6k€ <> 30k€	> 30 k€
Th1 Réussite et continuité éducative	81	932 270	28	26	26	1	4	15	37	25
Th 2 Emploi et développement économique	19	537 407	0	6	8	5	0	2	10	7
Th 3 Prévention de la délinquance et tranquillité publique	10	427 143	3	1	3	3	2	1	2	5
Th 4 : Santé	11	431 737	0	4	5	2	0	4	2	5
Th 5 Habitat et cadre de vie	28	317 966	0	7	18	3	0	3	20	5
<b>TOTAL DES ACTIONS</b>	<b>149</b>	<b>2 646 523</b>	<b>31</b>	<b>44</b>	<b>60</b>	<b>14</b>	<b>6</b>	<b>25</b>	<b>71</b>	<b>47</b>

N.B. : La CAF et les bailleurs ne distinguent pas les crédits spécifiques des crédits de droit commun (tels que VVV, REAAP, CLAS...). Dès lors, les sommes allouées sont intégrées au montant « hors CUCS ». Les dépenses d'ingénieries n'étant pas ventilées, elles ne rentrent pas dans les calculs des ratios par thématiques.

## REUSSITE ET CONTINUTE EDUCATIVES

---

Trois orientations sont distinguées :

- **L'accès à la culture et à la pratique sportive** pour permettre la fréquentation durable des structures spécialisées par les habitants des territoires prioritaires.  
> 38 projets, 173 887 €
- **La continuité éducative** pour renforcer la réussite la réussite scolaire et développer un travail coopératif entre l'école, les parents et les opérateurs.  
> 26 projets, 83 918 €
- **Le soutien aux parents** pour les conforter dans leur rôle éducatif : en s'assurant que les plus fragiles bénéficient prioritairement des actions des politiques publiques et en renforçant la formation des acteurs éducatifs sur les situations de cumul de difficultés.  
> 17 projets, 35 829 €

### Synthèse

Au total 81 projets ont été menés par 56 opérateurs avec un financement de 306 134 €. Des projets aux budgets pour la plupart inférieurs à 20.000 € et conduits sur l'année civile (80%). Forte de 54% de l'ensemble des projets CUCS, cette thématique repose beaucoup sur les maisons de quartiers qui en portent la moitié.

### Résultats des bilans

L'ensemble des constats présentés dans le rapport d'activité 2009 demeure. En effet, la majorité des projets présentés dans cette thématique sont les mêmes.

Rappelons que sur le champ éducatif, la permanence de l'action est une des conditions de changements des problématiques rencontrées sur cette thématique. Pour mémoire :

- Accès à la culture : « l'aide aux pratiques amateurs » et « l'éveil artistique » prédominent dans les objectifs des projets, plus que la fréquentation durable des structures professionnelles. Les partenariats avec les équipements culturels et sportifs manquent de lisibilité.
- La culture est utilisée ici comme outil générateur de lien social.
- Les actions en lien avec la réussite scolaire (CLAS : de l'ordre de 400 enfants et jeunes concernés) permettent des échanges avec les parents mais les relations avec les écoles sont peu évoquées.
- Les animations familiales (ateliers enfants parents, sorties familiales,...) concernent 90% des projets de l'objectif 3. Valorisation et promotion des parents sont des éléments forts des projets.
- Les projets en direction des jeunes (notamment au travers des actions VVV) s'inscrivent majoritairement dans l'objectif 1.

### Public

- Agé principalement de 6 à 16 ans.
- De plus en plus de jeunes de moins de 12 ans sur l'espace public avec des comportements qui évoluent et qui nécessitent des adaptations des pratiques professionnelles.

### **Analyse – Evaluation**

- On constate un grand désarroi des parents face aux problèmes de scolarité de leurs enfants.
- Les opérateurs rencontrent une difficulté croissante à se mettre en relation avec les habitants ; il y a toujours plus de nécessité d'«aller vers» eux et d'intervenir sur l'espace public.
- De nombreuses actions peuvent sembler juxtaposées ; le partenariat n'est pas toujours visible et explicite.
- La mise en place d'une instance de coordination génère une plus-value forte des actions.
- Il est difficile de mesurer l'impact des projets sur la population : les seuls indicateurs disponibles concernent le champ scolaire.

### **Perspectives**

Pour la Ville d'Angers, le Projet Educatif Local 1<sup>ère</sup> génération arrive à son terme en 2010. Les assises locales de l'éducation qui se sont déroulées en novembre 2010. Elles annoncent une déclinaison territoriale du PEL à venir dans un souci de renforcer le partenariat.

Pour la ville de Trélazé, une commission actions éducatives périscolaires dans les écoles de Trélazé génère une cohérence plus forte des actions.

### **Objectifs proposés par les membres de l'instance thématique pour 2011-2012**

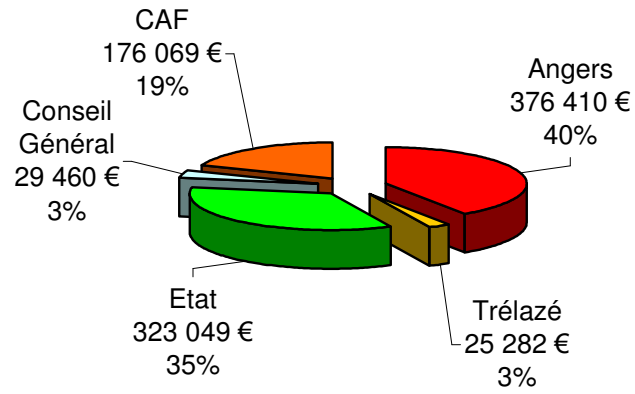
- Mieux articuler les dispositifs éducatifs dans le cadre des projets de territoire ou de ville.
- Conforter le lien entre l'ASV et le PRE (lien avec le Contrat local de santé)
- Identifier ce qui manque dans le droit commun qui pourrait être pris en charge par le CUCS (complément apporté par le CUCS aux dispositifs existants) sur les trois orientations du CUCS (culture-sport, scolarité, soutien aux parents).
- Mettre en adéquation des indicateurs de suivi et de contexte.

### **Le contrat renforce et complète les dispositifs suivants**

- Réseau ambition réussite
- Programme de réussite éducative (PRE)
- Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP)
- Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS)
- Contrat éducatif local (CEL)
- Ville, vie, vacances (VVV)
- Contrat enfance jeunesse (CEJ)

## Les financements des partenaires financiers du CUCS

### Financement total de la thématique 1



## EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

---

Deux orientations sont distinguées :

- **L'accès à l'emploi** en levant les freins à l'embauche.  
> 19 projets, 346.537 €
- **Une meilleure connaissance réciproque des acteurs** (entreprises, intermédiaire de l'emploi, intervenants sociaux, acteurs de proximité...)  
> aucun projet en 2010

### Synthèse

Un financement de 346.537 € aux budgets pour la plupart supérieurs à 6.000 €-voire à 30.000 € (37%).

Comportant peu de projets (13% de l'ensemble), la thématique emploi mobilise néanmoins 20% des financements. Aucune action n'a répondu aux attentes du second objectif.

### Résultats des bilans

- 19 projets sur l'accès à l'emploi qui s'inscrivent dans un processus d'accompagnement dans les parcours vers l'emploi.
- Les actions contribuent aux politiques de droit commun de l'emploi mais permettent aussi d'innover et d'expérimenter (20h chrono, Jobs Divers, Relais pour l'emploi, Coup de Pouce Solidaire)

### Public

- Une entrée tout public est privilégiée sur Trélazé. Par contre sur Angers, ce sont essentiellement des jeunes de 18 à 25 ans, sans qualification et avec un déficit de savoirs de base.

### Analyse – Evaluation

La crise économique a fortement touché la situation de l'emploi au sein des quartiers prioritaires. Les offres d'emploi en intérim se sont raréfiées. Les quelques opportunités s'adressent davantage à des personnes peu éloignées de l'emploi qu'à celles en difficulté.

Il est aujourd'hui difficile de mesurer l'impact durable des actions de mises à l'emploi direct initiées dans le cadre du CUCS sur le parcours des personnes.

### Perspectives

- Accompagnement de proximité des demandeurs d'emploi dans leurs recherches (Actions du Relais pour l'Emploi, Direct emploi) sur la ville de Trélazé.
- De plus, le Groupe Solidarité Emploi a souhaité réaliser un travail spécifique d'identification des enjeux liés aux freins à la mobilité, afin de déboucher sur la création d'une plateforme de mobilité. Ces enjeux sont à croiser avec l'offre existante sur le territoire Angevin.

### Objectifs proposés par les membres de l'instance thématique pour 2011-2012

- Renforcer le plan local de soutien de l'emploi à l'échelle de l'agglomération avec les porteurs de projets identifiés dans le cadre du CUCS.

- Finaliser la mise en place d'une plate-forme d'aide à la mobilité portée par la Maison de l'Emploi sur la base de l'état des lieux de l'offre existante réalisé en 2010 (<http://www.maisonemploi-angers.fr/index.php?id=465>)
- Mettre en œuvre les préconisations de la mission d'appui aux acteurs locaux pour la création d'activité dans les quartiers prioritaires des 3 CUCS (Mission Acisé avec études D>2H consultants).

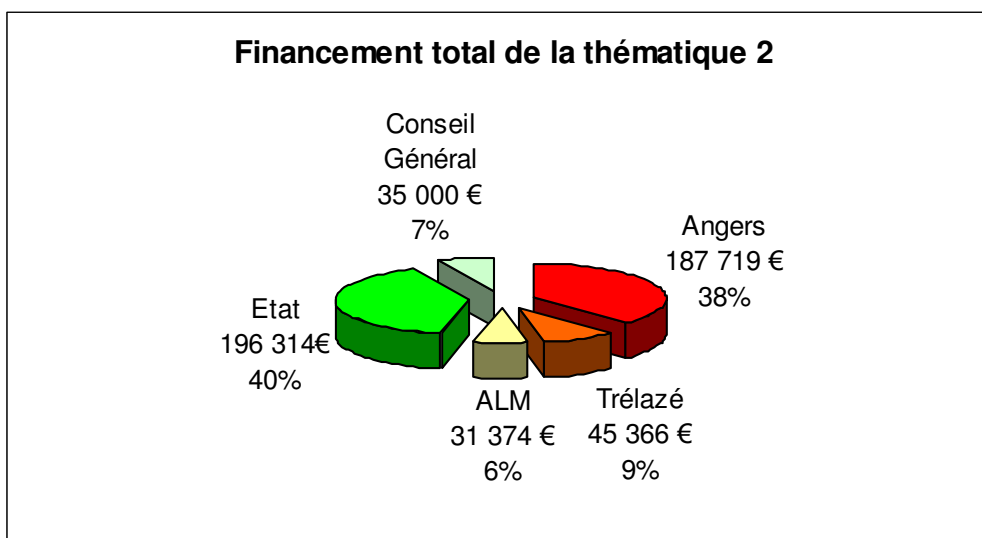
### **Le contrat renforce et complète les dispositifs suivants**

- Mission locale angevine (MLA)
- Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE)
- Conseillers emploi formation (CG49)
- Zone franche urbaine (ZFU)
- Il complète également le « plan mobilité dans les quartiers » :

Dans le cadre d'une politique de développement durable et de dynamisation de ce réseau, Angers Loire Métropole s'est engagée dans la réalisation d'une première ligne de tramway, mise en service en 2011. Cette opération, ainsi que les mutations de l'organisation urbaine de la Ville et le souhait d'accélérer la mise en œuvre du programme d'actions prévues au plan de déplacements urbains rendent nécessaire une refonte complète du réseau de transport. Cette étude de restructuration met en exergue l'adéquation offre/demande de transports entre les zones d'emploi et zones d'habitat, ainsi que les niveaux de services associés. La difficulté est d'offrir une desserte efficace pour les zones d'activité situées en périphérie. Ce plan mobilité dans les quartiers a donc prévu :

- L'installation de box vélos individuels à certains arrêts de bus situés à proximité d'activités industrielles.
- Une formation – sensibilisation des usagers potentiels
- Une lisibilité de l'information sur l'offre de transports accrue

### **Les financements des partenaires financiers du CUCS**



## PREVENTION DE LA DELINQUANCE ET TRANQUILITE PUBLIQUE

---

Trois orientations sont distinguées :

- **La prévention de la récidive** à travers la création de stages de citoyenneté pour mineurs et majeurs.
- > 6 projets, 66 384 €
- **La tranquillité publique** au quotidien en renforçant prioritairement la médiation dans les situations de conflits localisés.
- > 3 projets, 360 159 €
- **La prévention des conduites à risque** (et plus spécifiquement la consommation excessive d'alcool) à travailler nécessairement en lien avec les acteurs de la thématique santé.
- > 1 projet, 600 €

### Synthèse

10 projets ont été menés pour cette thématique, par 10 opérateurs différents avec un financement de 427 143€. Des projets aux budgets pour la plupart supérieurs à 4.000€ et tous conduits sur l'année civile.

Une majorité de projets concernent la prévention. Les actions autour de la tranquillité publique - dont correspondants de nuit - représentent 50% du budget de la thématique.

### Résultats des bilans

- La majorité des actions s'inscrivent dans la prévention de la récidive (mesures de responsabilisation, Maison d'arrêt, ...)
- Les stages de citoyenneté, initiés dans le cadre du CUCS, se poursuivent mais émergent au Fonds d'intervention de prévention de la délinquance (FIPD).

### Public

- Détenus, sortants de prisons, mineurs primo-délinquants
- Habitants des quartiers

### Analyse - Evaluation

- Les actions portées par les correspondants de nuit sur Trélazé et Angers (Monplaisir, Deux Croix Banchais, Roseraie, Ilots Savary et St Exupéry) sont toujours aussi pertinentes. Sur Angers, un travail en partenariat entre la ville, le conseil général, l'Etat et les bailleurs sociaux a permis l'écriture d'un nouveau cahier des charges et le passage d'un marché public.

### Perspectives

- Evaluer avec le mineur ses compétences pour définir les mesures de responsabilisation le concernant
- Poursuivre le travail de médiation via l'action des correspondants de nuit

### **Objectifs proposés par les membres de l'instance thématique pour 2011-2012**

En terme de prévention les objectifs proposés sont :

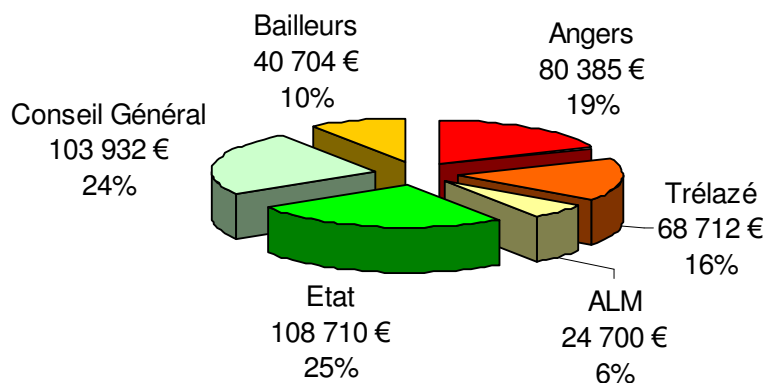
- De poursuivre les articulations entre la thématique santé et celle de la prévention de la délinquance tant au niveau local via les collectifs, qu'à un niveau plus global notamment sur les souffrances psychiques, l'accompagnement des victimes et la lutte contre les conduites addictives.
- Poursuivre l'information des populations sur l'accès aux droits
- Développer des actions concourant au mieux vivre ensemble sur l'espace public

### **Le contrat renforce et complète les dispositifs suivants**

- Le contrat local de sécurité (communes qui ont mis en place des cellules de veille par quartier)
- Le conseil communautaire de sécurité et de prévention de la délinquance (Angers Loire Métropole)
- Le fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD)
- Ville, vie, vacances (VVV)

### **Les financements des partenaires financiers du CUCS**

#### **Financement total de la thématique 3**



## SANTE

---

Trois orientations sont distinguées à travers la mise en œuvre d'un projet territorial de santé publique :

- Une **meilleure connaissance des situations de santé**, des ressources et des besoins locaux.  
> 2 projets, 47.660 €
- Le **renforcement des compétences** et de l'animation des acteurs du territoire.  
> 1 projet, 7 000 €
- L'**accès aux soins** et à la prévention des publics vulnérables.  
> 8 projets, 59 895 €

### Synthèse

La thématique santé compte 11 projets, qui ont été menés par 10 opérateurs, avec un financement de 114.555 €.

On constate que ce sont des projets souvent ponctuels (60%), aux budgets très divers (de 2.500 € pour un projet de prévention des conduites addictives à 250.000 € pour le SAMU social) et principalement conduits sur l'année civile (85%).

### Résultat des bilans

- Les projets se sont essentiellement développés autour des problématiques de la prévention, de la promotion de la santé (activités physiques, alimentation,...) et de la formation des acteurs.
- Les actions se déroulent majoritairement à l'échelle des villes et/ou de l'agglomération.
- Il existe des collectifs santé sur chacun des quartiers
- La mise en place des médiateurs santé (Aptira) a été repérée comme un projet innovant.

### Public

- Les publics en errance (SDF, jeunes...)
- Les habitants des quartiers fréquentant les associations
- Les publics éloignés de la prévention

### Analyse – Evaluation

- Peu ou pas d'actions de quartier (celles-ci sont prises en charge par les collectifs santé, et financées dans le cadre du droit commun)
- Récurrence de la question du bien-être individuel
- Regain d'intérêt pour les groupes d'expression et groupes de parole (rythmes familiaux, soutien psychologique, alcoolisme, ...)
- Un poids fort des actions en faveur des publics en errance
- Finalisation du plan local de santé sur la ville de Trélazé

### Perspectives

- Mise en place d'un temps de travail partenarial sur la santé communautaire, amenant ensuite à nourrir la réflexion au sein des collectifs santé des quartiers.
- Sensibilisation des jeunes sur les rythmes de vie (repas, sommeil, ...)

- Finalisation du plan local de santé sur Angers.
- Mise en œuvre du plan local de santé sur Trélazé.

### **Objectifs proposés par les membres de l'instance thématique pour 2011-2012**

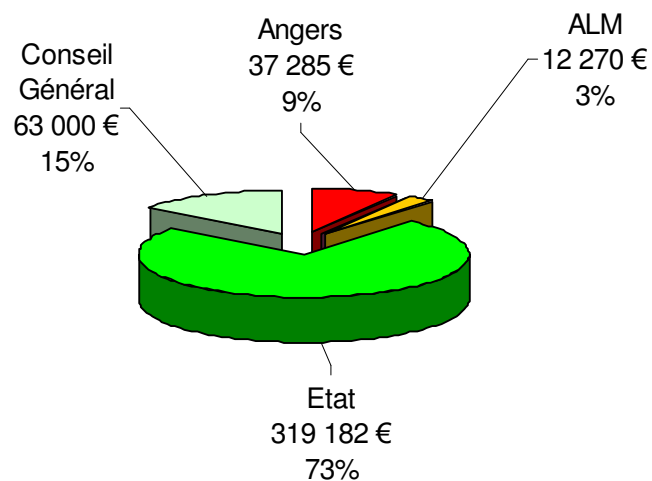
- Poursuivre les actions concourant à l'objectif 3 : « accès aux soins et à la prévention »
- Mieux articuler les réflexions de l'instance thématique santé avec les collectifs sur les quartiers, pour favoriser une approche globale de la personne (en lien avec les réflexions sur la santé communautaire)
- Prévenir et lutter contre les conduites addictives (en lien avec la thématique tranquillité publique)
- Favoriser la transversalité dans la prise en compte des problèmes psychologiques (travailler sur le cadre de vie des personnes, mettre en réseau des acteurs)
- Etablir des liens avec le Programme de Réussite Educative (l'enfant et sa santé) et l'Atelier Santé Ville

### **Le contrat renforce et complète les dispositifs suivants**

- Groupement régional de santé publique (GRSP)
- Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les toxicomanies (MILDT)
- Réseau des Acteurs en Addictologie du Maine et Loire (RESAAD)

### **Les financements des partenaires financiers du CUCS**

#### **Financement total de la thématique 4**



## HABITAT ET CADRE DE VIE

---

Trois orientations sont distinguées :

- Le **renforcement des liens** entre les projets urbain et social.  
> 7 projet, 88.450 €
- La **relance de la GUP**, Gestion Urbaine de Proximité.  
> Aucun projet en 2010
- **L'amélioration de la qualité de vie** au quotidien des habitants des territoires prioritaires  
> 21 projets, 197 346 €

### Synthèse

28 projets ont été menés pour la thématique habitat et cadre de vie, par 21 opérateurs différents avec un financement de 285 796 €.

Ce sont généralement des projets ponctuels (58%), aux budgets pour la plupart de taille moyenne et qui ont été conduits à 85% sur l'année civile.

7 projets concernent le renforcement des liens entre les projets urbain et social et 21 projets concernent l'amélioration de la qualité de vie.

Il faut ajouter à ces projets montés dans le cadre de l'appel à projet unique, des actions légères de courte durée :

- 77 actions ponctuelles menées par les habitants et les associations avec l'aide financière du FPH (fonds de participation des habitants). Cependant, en 2010, les porteurs de projets sont plus nombreux que les années précédentes. Les thématiques sont donc créatrices de lien social entre les habitants.

### Résultats des bilans

- Les projets se déclinent sous des formes variées : animations de quartier, accès aux services, amélioration du logement, information-concertation, accès aux droits, lutte contre l'isolement, vivre ensemble
- Une attention toute particulière est portée sur l'animation et l'appropriation de l'espace public et du cadre de vie
- La valorisation des habitants et la contribution à l'image positive des quartiers sont des objectifs récurrents

### Public

- Grande mixité des publics (volonté affichée)
- Personnes isolées

### Analyse - Evaluation

- Une thématique jugée très dynamique
- initiatives multiples
- bon partenariat

### Perspectives

- Un accompagnement de la fin des Opérations de Rénovation Urbaine sur les quartiers de la Roseraie, Deux crois Banchais et Belle-Beille ainsi que sur la ville de Trélazé

- Un soutien à la dynamique de développement social dans le quartier rénové de Trélazé
- Une mobilisation des habitants, et plus particulièrement à travers le bénévolat
- Une restitution de l'étude réalisée par les compagnons bâtisseurs sur le développement de projets d'auto réhabilitation accompagnée

### **Objectifs proposés par les membres de l'instance thématique pour 2011-2012**

- Décliner un plan d'actions, à réaliser par quartier, suite à la signature en 2011 des chartes de GUP, sur la ville de Trélazé et la ville d'Angers.
- Poursuivre les actions concourant à l'appropriation du PRU par les habitants
- Croiser les enjeux de cette thématique avec les démarches entreprises par les collectivités. Sur la ville d'Angers, la territorialisation du CCAS va permettre un accompagnement de proximité de la perte d'autonomie et du vieillissement.

### **Les financements des partenaires financiers du CUCS**

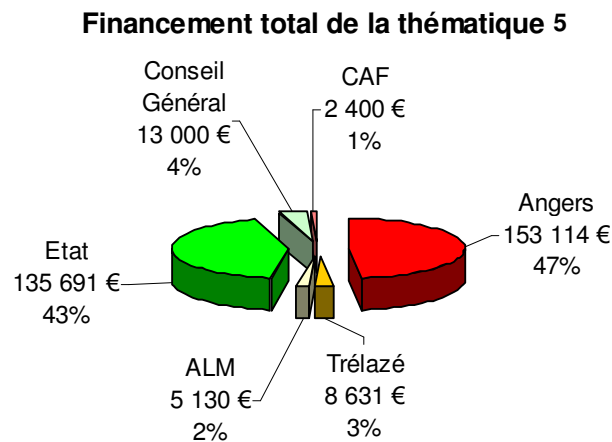


Tableau Récapitulatif 2009

	ALM	Angers	Trélazé	Total par objectif	Plaine Petit-Bois	Roseraie + Justices	Deux Croix Banchais	Monplaisir	Hauts de St Aubin + St Jacques + Verneau	Belle Beille	Centre	Ensemble Ville	Inter Quartiers
Réussite et continuité éducative	1	37	9	47	3	7	6	6	6	2	1	7	2
	6 1	62 9	17 3	13	6 2	11 2	11 2	10 0	14 3	4 1	1 0	9 1	2 0
	4	16	5	25	1	2	3	4	5	1	0	1	0
Emploi et développement économique	6	6	2	14	0	0	2	0	0	0	0	1	3
	6 0	6 0	2 0	0	0 0	0 0	2 0	0 0	0 0	0 0	0 0	1 0	3 0
Prévention de la délinquance et tranquillité publique	5	1	1	7	0	0	0	0	0	0	0	1	0
	5 0	3 2	2 1	3	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	1 0	2 2
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Santé	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	6 1	7 4	1 0	5	0 0	0 0	0 0	1 0	0 0	0 0	0 0	6 4	0 0
	4	3	1	8	0	0	0	1	0	0	0	2	0
Habitat et cadre de vie	0	0	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0
	0 0	53 0	5 0	0	5 0	10 0	8 0	4 0	13 0	7 0	1 0	4 0	6 0
	0	53	4	57	4	10	8	4	13	7	1	4	6
	23	131	27		11	21	21	15	27	11	2	21	13

**Thématique 1 (éducation)**

- L'accès à la culture et à la pratique sportive
- La continuité éducative pour renforcer la réussite scolaire
- Le soutien aux parents

**Thématique 2 (emploi)**

- L'accès à l'emploi
- La meilleure connaissance réciproque des acteurs

**Thématique 3 (prévention)**

- La prévention de la récidive
- La tranquillité publique au quotidien
- La prévention des conduites à risques

**Thématique 4 (santé)**

- Une meilleure connaissance des situations de santé, des ressources et des besoins locaux
- Le renforcement des compétences et de l'animation
- L'accès aux soins et à la prévention

**Thématique 5 (habitat)**

- Le renforcement des liens entre les projets urbain et social
- La relance de la Gestion Urbaine de Proximité
- L'amélioration de la qualité de vie

## Tableau récapitulatif 2010

	ALM	Angers	Trélazé	Total par objectif	Plaine Petit-Bois	Roseraie + Justices	Deux Croix Banchais	Monplaisir	Hauts de St Aubin + St Jacques + Verneau	Belle Beille	Centre	Ensemble Ville	Inter Quartiers
Réussite et continuité éducative	0	30	8	38	0	4	4	6	4	3	1	6	2
	1 1	63 12	17 7	20	0 0	8 1	8 1	12 2	18 11	5 1	1 0	8 1	4 2
	0	15	2	17	0	3	3	4	3	1	0	1	0
Emploi et développement économique	7 7	9 9	3 3	19	0 0	1 1	0 0	0 0	2 2	1 1	0 0	9 9	1 1
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Prévention de la délinquance et tranquillité publique	5	0	1	6	0	0	0	0	0	0	0	5	0
	5 0	2 1	3 2	3	0 0	0 0	1 0	0 0	0 0	0 0	0 0	5 0	1 1
	0	1	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0
Santé	1	1	0	2	0	0	0	0	0	0	0	2	0
	4 0	5 1	2 0	1	0 0	0 0	0 0	1 0	0 0	0 0	0 0	9 1	0 0
	3	3	2	8	0	0	0	1	0	0	0	6	0
Habitat et cadre de vie	0	4	3	7	0	0	0	0	0	0	0	1	3
	0 0	23 0	5 0	0	0 0	4 0	2 0	2 0	6 0	2 0	0 0	2 0	5 0
	0	19	2	21	0	4	2	2	6	2	0	1	2
	17	102	30		0	13	11	15	26	8	1	33	11

**Thématique 1 (éducation)**

- L'accès à la culture et à la pratique sportive
- La continuité éducative pour renforcer la réussite scolaire
- Le soutien aux parents

**Thématique 2 (emploi)**

- L'accès à l'emploi
- La meilleure connaissance réciproque des acteurs

**Thématique 3 (prévention)**

- La prévention de la récidive
- La tranquillité publique au quotidien
- La prévention des conduites à risques

**Thématique 4 (santé)**

- Une meilleure connaissance des situations de santé, des ressources et des besoins locaux
- Le renforcement des compétences et de l'animation
- L'accès aux soins et à la prévention

**Thématique 5 (habitat)**

- Le renforcement des liens entre les projets urbain et social
- La relance de la Gestion Urbaine de Proximité
- L'amélioration de la qualité de vie

## Territoires

---

— Angers Loire Métropole

— Trélazé

— Angers

Belle Beille

Hauts de St-Aubin / St-Jacques / Verneau

Monplaisir

Deux Croix Banchais

Roseraie / Justices

Centre

Ensemble ville

Inter Quartiers

## ***Les projets réalisés sur le territoire d'Angers Loire Métropole***

---

- Au total, 17 projets ont été réalisés sur le territoire d'Angers Loire Métropole. Ce qui représente 12% de l'ensemble des projets déposés dans le cadre du CUCS.
- Les projets réalisés sur ce territoire reçoivent 616 836 € de financements des partenaires signataires du CUCS : soit 23,3% de l'ensemble des financements de ces partenaires.
  - o Sur ces financements, 228 018 € proviennent des crédits spécifiques CUCS (19% de l'ensemble des financements du CUCS)
- Nous distinguons 13 porteurs de projets différents.
- Les projets se répartissent par thématiques de la façon suivante :  
Education : 1  
Emploi : 7  
Prévention : 5  
Santé : 4  
Habitat : 0

### **Observations générales**

La solidarité et le développement social forment l'une des orientations prioritaires d'Angers Loire Métropole. La communauté d'agglomération s'affirme comme acteur des politiques à conduire au titre de la cohésion sociale du territoire d'agglomération. L'intégration urbaine et sociale renforcée des quartiers prioritaires à ce territoire est un des principaux enjeux.

Ainsi, citons le plan Emploi de l'agglomération qui se décline en deux volets :

- Un plan de soutien aux entreprises avec un fonds de revitalisation territoriale
- Un plan de soutien à l'emploi qui favorise le dialogue social et renforce l'observation de la situation économique.

A celui-ci vient s'ajouter le programme de rénovation urbaine qui s'inscrit dans une politique urbaine plus globale :

- Elle est renforcée par le plan de soutien au logement social
- L'attention est portée pour agir en faveur d'une diversité sociale et urbaine (offre de logements, de services, d'équipements, de vie économique) dans tous les quartiers.
- Un effort particulier sera porté à l'approche sociale et au développement économique.

### **Actions en cours**

- Mise à l'emploi (20 h chrono, Chantiers d'insertions)
- Aide à la mobilité (préparation au code de la route...)
- Atelier de savoir de base
- Soutien aux détenus de la maison d'arrêt (Préparation à la sortie de détenus)
- Samu social, jeunes en errance
- Médiation Santé

## ***Les projets réalisés sur le territoire de Trélazé***

---

- Au total, 30 projets ont été réalisés dans le cadre du CUCS sur le territoire de Trélazé. Cela représente 20% de l'ensemble des projets déposés dans le cadre du CUCS.
- Les projets réalisés sur ce territoire reçoivent 518 268 € de financements des partenaires signataires du CUCS : soit 19,6 % de l'ensemble des financements de ces partenaires.
  - o Sur ces financements, 329 005 € proviennent des crédits spécifiques CUCS (27,1 % de l'ensemble des financements du CUCS)
- Nous distinguons 18 porteurs de projets différents.
- Les projets se répartissent par thématique de la façon suivante :

Education : 17  
Emploi : 3  
Prévention : 3  
Santé : 2  
Habitat : 5

### **Observations générales**

La Ville de Trélazé, en partenariat avec l'ensemble des organismes concernés, s'est impliquée depuis de nombreuses années dans la Politique de la Ville. Celle-ci a permis le développement d'une dynamique de restauration du lien social grâce au soutien de la vie associative et, en lien avec l'Opération de Renouvellement Urbain, l'amélioration du cadre de vie pour les habitants.

Avec la volonté de réduire les inégalités sociales et territoriales pour l'ensemble de sa population, la ville de Trélazé s'est engagée dans plusieurs dispositifs (Contrat Urbain de Cohésion Sociale, Programme de Réussite Educative, Opération de Renouvellement Urbain...) en faveur des habitants des quartiers prioritaires, qui représentent la moitié de la population trélazéenne.

Les résultats sont visibles et mesurables, tant sur le plan urbain que social. L'ORU, initiée en 2000 dans le quartier des Plaines, se termine : l'appropriation du quartier et la mixité sociale deviennent des enjeux clés. Dans ce cadre, le CUCS renforce la démarche de développement social sur ce territoire, en soutenant des actions favorisant le mieux vivre ensemble (accueil des nouveaux résidents, animations de quartier, initiatives d'habitants...).

Toutefois, le niveau social des Trélazéens, les résultats scolaires mais également les difficultés liées au contexte économique nous poussent à la vigilance : la ville de Trélazé reste une zone fragile, qui nécessite un accompagnement spécifique pour maintenir les efforts accomplis sur l'emploi, l'éducation, la prévention de la délinquance, la santé et le cadre de vie. Ainsi, en 2010, pour résoudre ces problématiques, les partenaires et notamment la ville de Trélazé, ont continué de renforcer leur soutien vis à vis du Point Accueil Emploi, des correspondants de nuit, des actions de soutien à la fonction parentale et d'accompagnement à la scolarité...

La présence associative dans les quartiers mais également la réflexion commune quant aux besoins du territoire, ont permis d'impulser en 2010 plusieurs dynamiques partenariales:

- Mise en œuvre du Plan Local de Santé
- Mois de la petite enfance sur les écrans
- Rendez-vous réguliers d'animations au cœur du quartier
- Mise en cohérence de l'offre éducative périscolaire avec la Commission actions éducatives périscolaires dans les écoles.

### **Actions en cours**

- Actions autour de la parentalité et de l'accompagnement à la scolarité
- Renforcement des actions «emploi » (point accueil accompagnement emploi, direct emploi pour les personnes âgées de moins de 26 ans, ateliers de savoirs de bases)
- Correspondants de nuit
- Prévention aux conduites addictives
- Accompagnement de la fin de l'Opération de Renouvellement Urbain et développement urbain de la Ville, par des actions permettant de renforcer le lien social.

### **Pistes de travail 2011-2012 identifiées à l'issue d'un échange collectif lors d'une réunion organisée par la ville de Trélazé**

- Renforcer le nombre d'accompagnements, proposé par le Relais pour l'Emploi (passage de 100 à 150 personnes accompagnées dans l'année)
- Poursuivre l'action ciblée en direction des moins de 26 ans (Direct Emploi)
- Renforcer le travail sur des actions de prévention des conduites à risques et plus spécifiquement sur les problématiques des conduites addictives liées à l'alcool
- Poursuivre la dynamique entre les thématiques santé et prévention de la délinquance
- Travailler sur les problématiques liées à la souffrance psychique et à la santé mentale
- Mener des actions novatrices au cœur des quartiers (actions hors les murs de la médiathèque, de LLO...)
- Poursuivre les actions impliquant les parents (accompagnement à la scolarité de leurs enfants, sorties culturelles...)
- Poursuivre les actions mises en œuvre, afin de permettre l'appropriation des quartiers prioritaires par l'ensemble des habitants, en continuant les démarches de concertation.

## ***Les projets réalisés sur le territoire d'Angers***

---

### ***Angers***

- Au total, 102 projets ont été réalisés sur le territoire d'Angers. Ce qui représente 68% de l'ensemble des projets déposés dans le cadre du CUCS.
- Les projets réalisés sur ce territoire reçoivent 1.551 419 € de financements des partenaires signataires du CUCS : soit 57% de l'ensemble des financements de ces partenaires.
  - o Sur ces financements, 663 834 € proviennent des crédits spécifiques CUCS (55% de l'ensemble des financements du CUCS)
- Nous distinguons 46 porteurs de projets différents.
- Les projets se répartissent par thématique de la façon suivante :

Education : 63  
Emploi : 9  
Prévention : 2  
Santé : 5  
Habitat : 23

- Ils se répartissent par territoire de la façon suivante :

Belle-Beille : 8  
Hauts de St-Aubin / St-Jacques / Verneau : 26  
Monplaisir : 14  
Deux Croix Banchais : 13  
Roseraie / Justices : 13  
Centre : 1  
Ensemble ville : 17  
Inter Quartiers 10

### **Actions en cours**

- Appel d'Air – fanfare en quartiers
- Cartes partenaires Clubs
- Compagnie MAP
- Actions de soutien à la parentalité
- Aide au permis de conduire : Coups de pouce solidaire
- Jobs divers
- Actions d'auto réhabilitation accompagnée

## Détails par quartier

### **Belle-Beille**

---

- En 2010, 8 projets ont été réalisés sur Belle Beille. Ce qui représente 7,8% de l'ensemble des projets réalisés sur le territoire d'Angers.
- Les projets réalisés sur ce territoire reçoivent 77 242 € de financements des partenaires signataires du CUCS : soit 5,1 % de l'ensemble des financements de ces partenaires sur le territoire d'Angers.
  - o Sur ces financements, 35 900 € proviennent du CUCS (5,4 % de l'ensemble des financements du CUCS sur Angers)
- Nous distinguons 5 porteurs de projets différents.
- Les projets se répartissent par thématique de la façon suivante : 5 pour l'axe réussite et continuité éducative, 1 pour l'axe emploi et développement économique et 2 pour l'axe habitat et cadre de vie.

### **Actions en cours**

*Un certain nombre d'actions sont identiques à l'année 2009 :*

- Aide à la mobilité
- Fonds de participation des habitants
- Soutien aux parents et aux familles
- Animation socio-éducative auprès des jeunes (VVV)
- Journal de quartier
- Accompagnement à la scolarité
- Education à l'image

*Actions nouvelles :*

- Insertion sociale des jeunes en difficulté
- Culture scientifique

### **Pistes de travail 2011-2012 identifiées à l'issue d'un échange collectif lors d'une réunion organisée par la ville d'Angers**

- Repenser la place des 3 acteurs (Famille/enfant/institution) dans les actions éducatives à développer
- Renforcer et diversifier les actions autour de la parentalité (groupe de parole, ateliers, actions autour du rapport parents/ados)
- Renforcer le lien entre le monde de l'entreprise, la MLA et les acteurs de l'emploi pour notamment développer les actions de mise à l'emploi des jeunes
- Favoriser des actions permettant de lutter contre les freins à l'embauche
- Relancer une cellule de veille inter-partenaire autour de la tranquillité et la sécurité publique
- Renforcer les actions du mieux vivre ensemble sur les espaces publics et privés.
- Repenser l'articulation entre les 3 groupes de travail du quartier (Santé Mentale, Collectif Santé, Groupe Cocktail)
- Renforcer les liens entre le collectif santé et la population, notamment à travers des habitants relais

- S'appuyer sur les instances existantes (comité de quartier de la régie notamment) pour inciter les habitants à s'impliquer dans le respect de leur cadre de vie
- Redonner une dynamique aux actions concernant le logement notamment dans le secteur Notre Dame du Lac
- Faciliter l'inscription et l'implication des nouveaux habitants dans les réseaux du quartier

### **Hauts de St-Aubin / St-Jacques / Verneau**

- En 2010, 26 projets ont été réalisés sur Verneau-Capucins. Ce qui représente 25,5 % de l'ensemble des projets réalisés sur le territoire d'Angers.
- Les projets réalisés sur ce territoire reçoivent 237 534,92 € de financements des partenaires signataires du CUCS : soit 15,7 % de l'ensemble des financements de ces partenaires sur le territoire d'Angers.
  - o Sur ces financements, 101 070 € proviennent du CUCS (15,2% de l'ensemble des financements du CUCS sur Angers)
- Nous distinguons 5 porteurs de projets différents.
- Les projets se répartissent par thématique de la façon suivante : 7 pour l'axe réussite et continuité éducative, 3 pour l'axe emploi et développement économique et 8 pour l'axe habitat et cadre de vie.

### **Actions en cours**

*Un certain nombre d'actions sont identiques à l'année 2009 :*

- Soutien aux familles et aux parents
- Fonds de participation des habitants
- Journal de quartier
- Renforcement du lien social (laverie, jardins en pieds d'immeubles...)
- Accompagnement à la scolarité
- Education à l'image
- Evénements et pratiques culturelles
- Animation socio-éducative auprès des jeunes (VVV)

*Actions nouvelles :*

- Accompagnement à la citoyenneté
- Parole aux jeunes

### **Pistes de travail 2011-2012 identifiées à l'issue d'un échange collectif lors d'une réunion organisée par la ville d'Angers**

- Développer un travail collaboratif dans le cadre du Plan éducatif local (PEL 2.0) et renforcer les actions « parentalité ».
- Développer une réflexion sur l'articulation de l'offre existante avec la nouvelle cité éducative Nelson Mandela
- Développer le partenariat des acteurs économiques dans le cadre de la commission Insertion
- développer des actions favorisant la dynamique sociale des jeunes en recherche d'emploi

- Renforcer les actions de mises à l'emploi direct permettant de relancer les parcours de jeunes
- Proposer des solutions de gardes et de transports adaptés pour les familles monoparentales à horaires atypiques
- Accompagner l'arrivée de la police de proximité pour restaurer la confiance des habitants
- Prévenir les conduites à risque (notamment l'alcool sur la voie publique) en lien avec la thématique santé
- Développer les liens avec la GUP et les actions de Vivre Ensemble
- Formaliser les objectifs et les méthodes de travail du Collectif santé (collaborations entre les acteurs de la santé)
- Décliner la charte de Gestion Urbaine de Proximité en actions
- Engager une réflexion autour la restructuration de la cité Verneau (suivi du relogement, gestion des travaux, concertation avec les habitants, etc.)

### **Monplaisir**

- En 2010, 13 projets ont été réalisés sur Monplaisir. Ce qui représente 12,8% de l'ensemble des projets réalisés sur le territoire d'Angers.
- Les projets réalisés sur ce territoire reçoivent 147 930 € de financements des partenaires signataires du CUCS : soit 9,8 % de l'ensemble des financements de ces partenaires sur le territoire d'Angers.
  - o Sur ces financements, 71 490 € proviennent du CUCS (10,8% de l'ensemble des financements du CUCS sur Angers)
- Nous distinguons 7 porteurs de projets différents.
- Les projets se répartissent par thématique de la façon suivante : 11 pour l'axe réussite et continuité éducative, et 2 pour l'axe habitat et cadre de vie.

### **Actions en cours**

*Un certain nombre d'actions sont identiques à l'année 2009 :*

- Animation inter-culturelle
- Fonds de participation des habitants
- Culture
- Animation en pieds d'immeubles
- Culture scientifique
- Soutien aux familles
- Eveil musical
- Animation socio-éducative auprès des jeunes (VVV)
- Accompagnement à la scolarité

*Actions nouvelles :*

- Ateliers sportifs
- Education à l'image
- Renforcement du lien social
- Permanences administratives

### **Pistes de travail 2011-2012 identifiées à l'issue d'un échange collectif lors d'une réunion organisée par la ville d'Angers**

- Soutenir la fonction parentale en rapprochant les parents du système scolaire (notamment en renforçant le soutien aux associations de parents d'élèves)
- Favoriser les actions mettant les jeunes en mouvement vis-à-vis de leur parcours socio professionnel
- Prendre en compte la concertation des habitants dans la concertation du PRU pour les études complémentaires
- Bien identifier les besoins pour proposer des modes de garde réactifs, à coûts maîtrisés, notamment pour des enfants de plus de 6 ans, afin de permettre aux mères principalement de s'inscrire dans un projet professionnel ou de formation
- Développer des actions veillant à rendre l'espace public comme lieu de vie pour tous et en particulier sur la place de l'Europe
- Proposer des séances en proximité (infos/débats) sur la notion insécurité, droits et devoirs et sur les délits pris en compte par les services.
- Développer le partenariat des acteurs économiques sur le quartier
- Favoriser l'accès aux soins en renforçant l'accompagnement des populations les plus fragiles, les jeunes et les seniors en particulier
- Renforcer les actions autour de l'estime de soi
- Améliorer l'accès au service public et aux droits

### **Deux-Croix Banchais**

---

- En 2010, 12 projets ont été réalisés sur Deux-Croix Banchais. Ce qui représente 11,8% de l'ensemble des projets réalisés sur le territoire d'Angers.
- Les projets réalisés sur ce territoire reçoivent 85 052 € de financements des partenaires signataires du CUCS : soit 5,6 % de l'ensemble des financements de ces partenaires sur le territoire d'Angers.
  - o Sur ces financements, 23 000 € proviennent du CUCS (3,5 % de l'ensemble des financements du CUCS sur Angers)
- Nous distinguons 6 porteurs de projets différents.
- Les projets se répartissent par thématique de la façon suivante : 8 pour l'axe réussite et continuité éducative, 1 pour l'axe emploi, 1 pour l'axe de la prévention et 2 pour l'axe habitat et cadre de vie.

### **Actions en cours**

*Un certain nombre d'actions sont identiques à l'année 2009 :*

- Soutien aux parents et aux familles
- Fonds de participation des habitants
- Animation socio-éducative auprès des jeunes (VVV)
- Accompagnement à la scolarité
- Culture scientifique
- Evénements et pratiques culturelles
- Prévention routière

*Actions nouvelles :*

- Mise à l'emploi
- Journal de quartier

### **Pistes de travail 2011-2012 identifiées à l'issue d'un échange collectif lors d'une réunion organisée par la ville d'Angers**

- Développer des actions centrées sur le dialogue parents-enfants et le soutien à la fonction parentale
- Développer des actions contre l'échec scolaire
- Organiser un dispositif permettant aux élèves (notamment en classe de 3<sup>ème</sup>) qui n'ont pas de réseau, d'accéder à des stages de qualité
- Renforcer l'accompagnement scolaire et les liens entre les différents acteurs impliqués sur cette thématique
- Accompagner les mères de jeunes enfants et les jeunes sortis du système scolaire dans leurs démarches d'accès à l'emploi
- Développer des animations sur espaces publics pour favoriser le mieux vivre ensemble
- Poursuivre ou développer des actions de prévention des risques (en lien avec thématique santé)
- Renforcer les liens de voisinage
- Poursuivre ou développer des actions de prévention des risques notamment chez les jeunes
- Renforcer les actions autour de l'estime de soi
- Améliorer l'accès au service public et aux droits
- Développer des actions permettant le lien entre nouveaux et anciens habitants et notamment des actions permettant une meilleure intégration des nouvelles vagues issues de l'immigration
- Améliorer la gestion des espaces publics pour tous en lien avec la GUP.

### **Roseraie/Justices**

---

- En 2010, 13 projets ont été réalisés sur la Roseraie. Ce qui représente 12,8% de l'ensemble des projets réalisés sur le territoire d'Angers.
- Les projets réalisés sur ce territoire reçoivent 117 846 € de financements des partenaires signataires du CUCS : soit 7,8 % de l'ensemble des financements de ces partenaires sur le territoire d'Angers.
  - o Sur ces financements, 58 360 € proviennent du CUCS (8,8% de l'ensemble des financements du CUCS sur Angers)
- Nous distinguons 10 porteurs de projets différents.
- Les projets se répartissent par thématique de la façon suivante : 8 pour l'axe réussite et continuité éducative, 1 pour l'axe emploi et 4 pour l'axe habitat et cadre de vie.

### **Actions en cours**

*Un certain nombre d'actions sont identiques à l'année 2009 :*

- Animations et jardins en pieds d'immeubles
- Animation socio-éducative auprès des jeunes (VVV)
- Fonds de participation des habitants
- Accompagnement à la scolarité
- Mobilisation des locataires
- Soutien aux parents et aux familles
- Education à l'image
- Travail sur la mémoire

*Actions nouvelles :*

- Mise à l'emploi
- Renforcement du lien social

**Pistes de travail 2011-2012 identifiées à l'issue d'un échange collectif lors d'une réunion organisée par la ville d'Angers**

- Poursuivre les actions de proximité en direction de tout public sur le quartier de la Morellerie
- Poursuivre les actions favorisant le lien école-famille
- Organiser un dispositif permettant aux élèves (notamment en classe de 3<sup>ème</sup>) qui n'ont pas de réseau, d'accéder à des stages de qualité.
- Organiser un temps commun de formation des agents d'accueil des structures (en lien avec la nouvelle organisation territoriale de la Direction Eco, Emploi et insertion d'ALM), pour offrir chaque jour un accès libre aux personnes en recherche d'emploi (accès informatique, téléphone, aide au Cv, mise à disposition de personnel, etc.)
- Proposer des modes de garde adaptés, afin de permettre notamment aux mères de travailler, de s'inscrire dans un projet professionnel ou de formation
- Développer les aides au permis de conduire pour les personnes en recherche d'emploi
- Pour un certain nombre de jeunes dans des situations sociales difficiles, organiser un accompagnement à la recherche d'emploi et/ou de formation par une dynamique culturelle et sportive.
- Favoriser les actions de mixité intergénérationnelle
- Organiser une réflexion collective sur l'accompagnement possible des jeunes en rupture dont certains occupent l'espace public (notamment les places J. Vilar, J. XXIII)
- Réactiver la cellule de veille sécurité et tranquillité publique du quartier
- Repérer les enjeux liés aux nouveaux comportements générés par la résidentialisation
- Rendre lisible l'offre de soins existante sur le quartier par une entrée publics (jeunes, public familial, personne isolée...) et en associant ces publics visés à la démarche.
- Imaginer une offre adaptée en terme de soins face à la précarité sociale et financière des publics de la Roseraie.
- Former et sensibiliser les acteurs, et notamment les professionnels en relation avec les jeunes, du quartier afin qu'ils soient relais vers les lieux de soins gratuits
- Relancer des temps d'échanges entre bailleurs, Ville et habitants.
- Sensibiliser les habitants au maintien de la qualité du cadre de vie en lien avec la mise en œuvre de la GUP
- Accompagner l'appropriation par les habitants des programmes de rénovation urbaine et des espaces privés livrés à cet effet.

**Centre**

---

- Au total, 1 projet a été réalisé sur le Centre. Ce qui représente 1 % de l'ensemble des projets réalisés sur le territoire d'Angers.
- Le projet réalisé sur ce territoire reçoit 14 500 € de financements des partenaires signataires du CUCS : soit 1 % de l'ensemble des financements de ces partenaires sur le territoire d'Angers.



Sur ces financements, 10 230 € proviennent du CUCS (1,5 % de l'ensemble des financements du CUCS sur Angers)

- Le projet « Pieds de bat' - St Exupery », qui consiste à mettre en place des temps d'animations sur l'espace public en proposant des activités adaptées aux 6-10 ans, se trouve dans l'axe réussite et continuité éducative.

### **Ensemble Ville**

---

- Au total, 17 projets ont été réalisés sur l'ensemble Ville. Ce qui représente 16,6 % de l'ensemble des projets réalisés sur le territoire d'Angers.
- Les projets réalisés sur ce territoire reçoivent 419 805 € de financements des partenaires signataires du CUCS : soit 27,8 % de l'ensemble des financements de ces partenaires sur le territoire d'Angers.
  - Sur ces financements, 186 585 € proviennent du CUCS (28,1 % de l'ensemble des financements du CUCS sur Angers)
- Nous distinguons 10 porteurs de projets différents.
- Les projets se répartissent par thématique de la façon suivante : 7 pour l'axe réussite et continuité éducative, 13 pour l'emploi, 5 pour la santé et 2 pour l'axe habitat et cadre de vie.

### **Inter-Quartiers**

---

- Au total, 10 projets ont été réalisés sur la l'inter-quartiers. Ce qui représente 9,8 % de l'ensemble des projets réalisés sur le territoire d'Angers.
- Les projets réalisés sur ce territoire reçoivent 255 679 € de financements des partenaires signataires du CUCS : soit 17 % de l'ensemble des financements de ces partenaires sur le territoire d'Angers.
  - Sur ces financements, 96 109 € proviennent du CUCS (14,5 % de l'ensemble des financements du CUCS sur Angers)
- Nous distinguons 6 porteurs de projets différents.
- Les projets se répartissent par thématique de la façon suivante : 4 pour l'axe réussite et continuité éducative, 1 pour l'emploi et 5 pour l'axe habitat et cadre de vie.

## **Conclusion**

Le rapport d'activité CUCS 2010 qui vient de vous être présenté, s'appuie bien entendu sur la convention cadre négociée entre partenaires en 2007. Cette convention cadre qui devait être la plus courte de l'histoire de la politique de la Ville, sera par le jeu des prolongations la plus longue depuis le début de la mise en place des politiques publiques spécifiques contractuelles.

Or la situation des signataires a changé :

- La révision générale des politiques publiques pour l'Etat a modifié les organisations des services déconcentrés
- Le conseil général a privilégié une politique de la ville plus lisible dans son échelle départementale
- La CAF de l'Anjou est en cours de fusion avec la CAF de Cholet.

Parallèlement, la situation sur les quartiers a fortement évolué : Les quartiers prioritaires au sens de la politique de la Ville ont fortement été impactés en matière de précarité sociale, de perte d'emploi et de résurgence des situations d'isolement. L'année 2010 n'est pas encore marquée par une reprise économique suffisante pour que des effets de leviers se fassent sentir dans les quartiers.

L'enjeu pour la politique de la Ville est d'allier des dynamiques collectives à différentes échelles :

- Echelles d'ordre macro économiques (ensemble Ville, voir d'agglomération) au sein desquelles les quartiers prioritaires vont pouvoir trouver de la ressource : Chantier d'insertion, actions pour lever les freins à l'embauche, médiateurs santé....
- Mais aussi des échelles micro économiques au plus proche des réalités de vie des habitants dans leur cadre de vie. Ce sont alors des projets développés au sein même du quartier pour agir sur la situation concrète des habitants.

Les collectivités sont soucieuses de cette approche au plus près des habitants. La prolongation du CUCS jusqu'en 2014 va nécessiter que les signataires repensent ensemble leur appel à projet futur en tenant compte des évolutions intervenues depuis 2007.

Les objectifs qui ressortent des rencontres quartiers d'Angers et de la Ville de Trélazé 2010 (présentés dans le rapport « portraits de quartiers » de l'AURA 2010) seront certainement une base collective de travail à se réapproprier au second semestre 2011 pour offrir un nouvel élan à l'appel à projet du CUCS 2012-2014.

## Annuaire des personnes ressources :

### Pour la ville d'Angers :

Ville d'Angers- Hôtel de Ville Mission  
cohésion sociale  
**CS 800 11**  
49035 Angers Cedex 01

#### Contact :

#### **Frédérique COQUELET**

Responsable de la Mission Cohésion  
Sociale  
frederique.coquelet@ville.angers.fr  
Tel : 02.41.05.45.61

#### **Chefs de projets par quartiers :**

Roseraie / Longs Boyaux  
Chef de projet : **Philippe ROUILLY**  
[philippe.rouilly@ville.angers.fr](mailto:philippe.rouilly@ville.angers.fr)  
Tel : 02.41.66.08.09

Belle-Beille / Lac de Maine  
Chef de projet : **Sébastien BOUDIER**  
[sebastien.boudier@ville.angers.fr](mailto:sebastien.boudier@ville.angers.fr)  
Tel : 02 41 73 49 48

Doutre-Saint-Jacques / Hauts de St  
Aubin  
Chef de projet : **Thibault  
DUBLANCHET**  
[thibault.dublanchet@ville.angers.fr](mailto:thibault.dublanchet@ville.angers.fr)  
Tel : 02.41.35.10.54

Monplaisir / Deux-Croix-Banchais  
Chef de projet : **Benoît BOULANG**  
[benoit.boulang@ville.angers.fr](mailto:benoit.boulang@ville.angers.fr)  
Tel : 02.41.37.07.65

### Pour la ville de Trélazé

Mairie de Trélazé  
Place Olivier Thuau  
BP 40027 - 49801 Trélazé

#### **Delphine BERTHELOT**

Directrice du CCAS et Chef de projet  
Politique de la ville  
[delphine.berthelot@mairie-trelaze.fr](mailto:delphine.berthelot@mairie-trelaze.fr)  
Tel : 02.41.33.74.65

#### **Claire GASNIER**

Chargée de mission Réussite et  
continuité éducatives  
[claire.gasnier@mairie-trelaze.fr](mailto:claire.gasnier@mairie-trelaze.fr)  
Tel : 02.41.33.74.91

#### **Maya CAZIN**

Chargée de mission Santé, Prévention  
de la délinquance et Habitat/cadre de  
vie  
[maya.cazin@mairie-trelaze.fr](mailto:maya.cazin@mairie-trelaze.fr)  
Tel : 02.41.69.74.59

#### **Ludovic LACORE**

Chargé de mission Opération de  
rénovation urbaine  
[ludovic.lacore@mairie-trelaze.fr](mailto:ludovic.lacore@mairie-trelaze.fr)  
Tel : 02.41.69.35.88

### Pour Angers Loire Métropole

Angers Loire Métropole  
Mission Cohésion sociale  
CS 80011  
49020 Angers Cedex 02

#### **Frédérique COQUELET**

Responsable de la Mission Cohésion  
Sociale  
Politique de la ville et évaluation  
frederique.coquelet@ville.angers.fr  
Tel : 02.41.05.45.61

#### **Véronique PAILLARD**

Responsable du service Emploi et  
Insertion  
Veronique.paillard@angersloiremetrop  
ole.fr  
Tel : 02.41.05.59.82

#### **Anik AUGEREAU**

Responsable de la mission mutualisée  
prévention tranquillité publique  
[anik.augereau@angersloiresmetropole.fr](mailto:anik.augereau@angersloiresmetropole.fr)  
Tel : 02.41.05.45.66

**Pour l'État :**

**Préfecture de Maine-et-Loire  
Direction départementale de la  
cohésion sociale (DDCS)**  
Cité administrative - 15 bis rue Dupetit-  
Thouars - 49047 Angers cedex 01  
Adresse provisoire du Pôle et  
délégués du Préfet : Préfecture Site  
Hanneloup

**Claudine DAVEAU**

Responsable du Pôle Politique de la  
ville et lutte contre les discriminations  
Tel : 02.41.81.83.55

**Délégués du Préfet :****Christophe BROUAT**

Trélazé  
Quartiers "les Plaines-Petit-Bois-  
Daguerre"  
Christophe.brouat@maine-et-  
loire.gouv.fr  
Tel : 06.88.98.10.14

**Lucie ESTAMPE**

Angers  
Quartiers "Belle-Beille", "Hauts de St-  
Aubin", cité "La Bruyère"  
Lucie.estampe@maine-et-loire.gouv.fr  
Tel : 06.88.98.49.02

**Anne DELAUNAY**

Quartiers "Monplaisir", "Deux-Croix-  
Banchais", Iris « Louis Gain »  
Anne.delahunay@maine-et-loire.gouv.fr  
Tel : 06.88.98.55.71

**Antoine MULOT**

Quartier "Roseraie", et Iris Liberté et  
Parmentier  
Antoine.mulot@maine-et-loire.gouv.fr  
Tel : 06.88.96.75.90

**Pour le Conseil Général de  
Maine-et-Loire\***

26 ter rue de Brissac  
49047 Angers Cedex 01

**Anne TESSIER**

Référente Politique de la ville  
a.tessier@cg49.fr  
Tel : 02.41.18.80.64

**Pour la C.A.F. de l'Anjou**

32 rue Louis Gain  
49027 Angers Cedex 01

**Marie LAMBERT**

Chargée de mission  
mariedominique.lambert@cafangers.c  
nafmail.fr  
Tel : 02.41.81.14.20